
MER, NAUTISME ET ENVIRONNEMENT

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE MER NAUTISME ET ENVIRONNEMENT

du 12 décembre 2025 à 18h

Secrétaire de séance : G. PARIETTI

Constatant que le quorum est atteint (70%), le président Michel RAUTOU, ouvre la 28ème séance et remercie les personnes invitées qui ont fait l'honneur d'être présentes.

o **Les élus,**

M. Jean Yves DUBOC, Conseiller municipal, délégué au port de plaisance Claude Rossi,
Mme Monique POTIN, Adjointe au maire,
Mme Michèle HUGUES, Conseillère municipale, déléguée à la coopération internationale,
Mme Christine CARTON, conseillère municipale, déléguée aux relations intergénérationnelles et aux violence inter familiales,
M. Thierry MEGLIO, Conseiller municipal relations sportives,
M. Nicolas FERAUD, Adjoint délégué à la Médiation, la prévention et la sécurité,
M. René GIACALONE, Centre social Fosséen.

o **Le Port Claude Rossi:** M. Cédric VIGOT, directeur et Mme Vanessa GIDDE, du port Claude Rossi.

o **L'OFS :** Monsieur Alain Bremond, Trésorier

o **Les membres MNE,**

Du conseil d'administration, les "actifs" et "sympathisants" qui tout au long de l'année ont animé l'association MNE et le port Claude Rossi.

Notre assemblée générale est un moment fort de l'année car elle permet au conseil d'administration et au président de vous rendre compte des actions et la gestion de l'association, et c'est aussi un moment d'échange.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

❖ Présentation de l'association

Cette association Loi 1901 à but non lucratif a été créée le 30 octobre 1997.

Nous avons enregistré pour l'année 2025 : 154 adhérents.

* 50 membres actifs propriétaires de bateau mettent leur embarcation à disposition lors des manifestations organisées par l'association.

* 104 membres sympathisants avec ou sans bateau, participent activement à toutes les sorties organisées.

Suite à ma longue absence, j'ai demandé au Vice-Président, Henri FAVIER d'exposer le bilan moral du premier semestre car il en a assuré l'intérim, je vais donc lui céder la parole.

En 2025 nous avons organisé 13 sorties et activités, dont 8 sorties le 1er semestre.

*Nous avons commencé l'année avec la **galette des rois** à la bergerie le samedi 25 janvier, une cinquantaine de personnes ont dégusté les galettes.

*La première **collecte en mer** le samedi 22 mars, 88% de participation des membres actifs. A l'issue de cette sortie, la commission restaurant a organisé un couscous pour 70 personnes.

*Matinée **vérification des extincteurs** le samedi 5 avril
130 extincteurs ont été vérifiés.

*La première sortie **croisière des jeunes et seniors** le samedi 26 avril.
84% de participation des membres actifs, nous avons reçu 34 invités, 12 bateaux sont sortis.

* La première sortie **handimer** le samedi 10 mai.
76% de participation membres actifs
38 invités, 15 bateaux sont sortis

*Deuxième sortie **collecte en mer**, plus propre ma ville le samedi 24 mai.
88% de participation des membres actifs, 100 personnes ont participé à cette sortie. Le diplôme d'écho citoyen a été remis à MNE.

***Rendez-vous des Marins** le samedi 14 juin.
Matin/ Apres midi : 90 invités, 20 bateaux sont sortis
80% de participation membres actifs le matin
Moyenne de la journée 70% de participation
A midi la commission restaurant a organisé un repas ouvert à tout public: hamburgers/frites, 100 repas ont été préparés et servis.

* Deuxième sortie **croisière des jeunes et seniors** le samedi 29 juin.

66% de participation membres actifs, 10 bateaux sont sortis, nous avons reçu 26 personnes seulement. La météo est-elle en cause ou un désintéressement de la part des jeunes?

Un repas: grillades/frites a été organisé à l'issue de cette sortie.

Juillet et aout pas d'activité.

Début septembre reprise des activités et retour de la présidence par le président Michel RAUTOU.

*Manifestation **ECO- Ville** le 13 septembre.

Cette année MNE était présente au rendez-vous des Eco-Ville, en proposant un stand mettant en valeurs nos actions, tenu par les membres du CA

Cette nouvelle action est à renouveler dans le temps.

*Deuxième sortie **handimer** le 20 septembre.

Une accalmie a rendu possible la sortie pour 60 personnes sur 46 inscrites et 13 bateaux utilisés, avec une légère baisse de fréquentation.

***Collecte en mer** le 4 octobre.

Chaque année au printemps et à l'automne, les membres de l'association se mobilisent pour effectuer le nettoyage des plages et des digues de FOS sur mer. Munis de gants, pinces, sacs plastiques, ces bénévoles ont la volonté de protéger l'environnement du littoral et du milieu marin.

En fin de matinée, en collaboration avec le service technique de la ville de FOS, tous les déchets sont chargés et transportés à la déchetterie soit 800 kg à une tonne évaluée pour une mobilisation de 71 personnes, soit 72% de participation

Une paella préparée par la famille ORTEGA et la commission restauration a réunis 70 personnes à la cafétéria de la maison de la mer. Un des succès de cette journée.

-***Téléthon** le 25 Octobre.

L'association a organisé un repas à la Bergerie, préparé par la commission restaurant. 68 personnes ont participé à cette manifestation.

La totalité des bénéfices de ce repas ainsi que les dons récoltés sont reversés au téléthon 2025, soit la somme totale de 332€ dont 140€ de dons particuliers récoltés.

Merci aux participants et aux généreux donateurs.

***Soirée fin d'année** le 22 novembre.

Temps fort de cette année 84 personnes étaient présentes, nous avons renouvelé notre confiance à Arbois traiteur et opté pour la première fois pour l'animation musicale, au duo Kalamité. On notera aussi un beau plan de table et une décoration élaborée de la salle, les avis ont été très favorables dans l'ensemble.

***Assemblée générale** le 12 décembre.

Le CA se sera réuni 9 fois et sa dernière réunion est prévue le 17 décembre afin de définir le nouveau bureau et l'attribution des places de port disponibles.

Points fort de l'année

- *Renouvellement des membres du CA depuis 2 ans (apporte de la fraîcheur et de l'efficacité). Réorganisation du secrétariat avec Nathalie et Gil, Gilbert PARIETI est à présent plutôt orienté vers la gestion et modification de notre suite WEB mais coache encore l'équipe.
- *MNE subit du changement parmi ses membres depuis 2023 – 17 membres actifs ont cessé de naviguer bien souvent à cause de leur âge. Notre effectif de membres sympathisants a permis leur remplacement et ainsi garantir la garde des 50 places de bateaux à quai.
- *En début d'année, nous avions 50 places de port suite au prêt d'une place vers les pêcheurs Fosséens, suite à un accord verbal nous aurons le retour de la 51 place en fin d'année.
- *Amélioration de notre communication, (FOSSA FM et service communication).
- *calendrier plus dense, (Ecoville +1 collecte).
- *Les échanges et les vérifications des données concernant les bateaux avec le port et secrétariat entraînent des dossiers de meilleure qualité.

Points à surveiller

- *Le bilan global de nos activités est portant en baisse depuis 2 ans principalement au deuxième semestre, mais restent honorable >65 %.
- *Renforcer le suivi des présences et sorties en mer. La majorité des membres s'inscrit. Cependant par manque de présence des « invités », les bateaux n'effectuent pas le quota théorique de sortie en mer.
- *Nous inciterons en début d'année 2 nouveaux membres à être plus présents et actifs.

J'ai terminé ce rapport moral et je vais vous demander de le voter.

Qui s'abstient

Qui est contre,

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Je vais passer la parole à notre trésorier Guy DEVOS pour la lecture du bilan financier.

❖ Le Rapport Financier du Trésorier

Guy DEVOS présente les chiffres de l'année et demande au réviseur comptable de s'exprimer sur son contrôle. Cette année, c'est Mr Alain BALME qui a été désigné, la parole lui est donnée:

Monsieur Alain BALME explique les dossiers et les réponses du trésorier à ses questions. Il précise la qualité, la bonne tenue et la sincérité des comptes et donne quitus au trésorier pour sa gestion. Sur avis du réviseur comptable, nous allons voter pour l'adoption de ce rapport financier.

Qui s'abstient

Qui est contre

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

❖ Renouvellement des membres du Conseil d'administration

Le président annonce que l'on va passer au renouvellement des conseillers sortants du conseil d'administration.

Sortant rééligible: Madame Monique LENTINI

Monique LENTINI ne souhaite pas se représenter. Elle nous a fait parvenir une lettre explicite.

Monique est un pilier de notre CA elle a été aussi vice-présidente sous le mandat d'Henri FAVIER, en remplacement du regretté Jeannot Bonnet. Je tenais à la remercier pour son aide précieuse, gageons qu'elle reste à nos côtés au sein d'une commission. Il est demandé à Monique de venir à la table, Henri FAVIER procède à la lecture de la lettre de Monique (remise bouquet et remise du souvenir, remerciements pour son aide pendant sa présidence. Henri décrit Monique comme une belle personne et souhaite la revoir au cours de nos manifestations.

Sortants rééligibles: Hélène VOSSIER, Gil IMBERDIS, Guy DEVOS

Tous trois désirent renouveler leur mandat pour 3 ans au sein du CA et nous allons procéder au vote pour leur réélection, mais avant de voter nous devons définir le type de scrutin.

Quelqu'un réclame t'il un vote à bulletin secret ? NON, donc nous validons le scrutin à mains levée. Pour rappel Seuls les 50 membres actifs peuvent voter.

Pour la réélection de Madame Hélène VOSSIER

Qui s'abstient

Qui est contre

Réélue à l'unanimité

Gil IMBERDIS est absent ce soir suite à un décès dans sa famille et il m'a fait parvenir une lettre d'excuses.

Pour la réélection de Monsieur Gil IMBERDIS

Qui s'abstient

Qui est contre

Réélu à l'unanimité

Pour la réélection de Monsieur Guy DEVOS

Qui s'abstient

Qui est contre

Réélu à l'unanimité

❖ Candidature au conseil d'administration

Le président informe l'assemblée sur le sujet.

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration (CA) composé de douze membres au plus, élus par l'assemblée générale parmi les membres actifs. Il désigne en son sein, un bureau composé d'un Président, d'un Vice-président, d'un Trésorier, d'un Secrétaire.

Ils sont rééligibles.

Un poste est vacant au CA depuis le départ de Monique LENTINI, Monsieur Philippe POTIN nous a fait parvenir une lettre de candidature.

Le président procède au vote de l'assemblée qui valide à l'unanimité la candidature au 12ème poste au CA de Monsieur Philippe POTIN.

❖ Procédure de paiement des places du port

Le président donne la parole au secrétaire Gilbert PARIETTI qui rappelle le tarif des cotisations des adhésions MNE pour l'année 2026:

25€ pour les membres actifs et 10€ pour les membres sympathisants.

❖ Le président reprend la parole et précise

Les règles d'attribution des places du port

Pour prétendre à, être éligible membre actif MNE, les sympathisants doivent :

-Être Fosséen et le justifier par un lien fiscal à jour.

-Effectuer les manifestations en mettant son bateau à disposition, puis à chaque sortie sur l'eau, on attribue 1 point et, en fonction du classement en fin d'année, l'attribution est faite au membre sympathisant qui a le meilleur score dans la liste d'attente des éligibles.

La Liste d'attente et le délai d'attribution des places :

Actuellement les délais d'obtention des places sont plus courts ; par exemple quatre futurs entrants sont adhérents depuis juillet 2023 et mars 2025.

L'évolution et mouvements des places attribuées à MNE :

Fin 2022 : renouvellement de 7 places.

Fin 2023 : renouvellement de 4 places.

Fin 2024 : renouvellement de 2 places.

Fin 2025 : renouvellement de 4 places.

Soit 17 bateaux (33 % de l'effectif).

La répartition par communes, pour les 51 bateaux des membres actifs.

Fos sur mer : 42 bateaux.

Istres : 6 bateaux.

Grans : 1 bateau.

Miramas : 2 bateaux.

L'évolution des catégories des 51 bateaux des membres actifs :

Catégories de référence	Long. HT max	Larg. HT max	Nombre de Catégories MNE déclarées OFS	
			2025	2026
A	<5m	<2m	0	1
BC	5 - 5,99 m	2,30 m	7	6
DE	6 - 6,99 m	2,60 m	24	25
FG	7 - 7,99 m	2,80 m	8	8
HI	8 - 8,99 m	3,10 m	5	5
JK	9 - 9,99 m	3,40 m	4	5
LM	10 - 10,99 m	3,70 m	1	1

Intervention du directeur du port de plaisance :

Cédric VIGOT et Vanessa GIDDE décrivent et argumentent les nouvelles fonctions de l'application portuaire sur téléphone portable permettant d'améliorer la sécurité et la gestion du port de plaisance pour l'accès aux pannes et aux sanitaires.

Ils répondent tous les deux à une foule de questions.

❖ Le président passe la parole au Vice-président Henri Favier

Le Vice-président remercie et félicite les travaux du conseil d'administration, les commissions, tout en soulignant le volume de travail et les heures effectuées. L'implication de chacun dans un but collectif nous permet de répondre au moment et, se projeter vers l'avenir.

❖ Le président reprend la parole et précise

Il remercie le Vice-Président de son allocution et enchaîne:

Je voudrais encore faire part de ma gratitude à la commission restauration, Alexandro CECCHI, Jérôme DEMONTIS, Fabrice RUISI et Bernard SOZZI, qui par leur travail, leur engagement, ont contribué à la réussite de la journée téléthon et, du rendez-vous des marins, par la confection des deux repas à l'issue des journées de collecte, ayant permis de créer des liens avec d'autres associations de Fos.

Remercier le service communication pour leur article et la radio FOSSA FM pour leurs multiples spots d'information concernant nos activités.

IL passe la parole à l'assemblée et aux différents élus qui le souhaitent:

- Monsieur Jean-Yves DUBOC, délégué au port de Fos, représentant le Maire, félicite MNE dans sa participation à l'animation du port et la relation intelligente dans la gestion du prêt de la 51ème place du port. Annonce le prochain thème du RDV des Marins de 2026.
- Monsieur Alain BREMOND, trésorier de l'OFS souligne le rôle important de MNE au sein de l'OFS et l'assure de son soutien dans le partenariat pour 2026.

❖ Le Président fait la clôture de l'AG

La séance est terminée

Mesdames et Messieurs, merci de m'avoir écouté.
Je vous invite au pot de l'amitié en vous souhaitant de passer,
des bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches.

Le Président lève la séance à 19h25.

Le Président
Michel RAUTOU